

Jean-Pierre Sueur intervient sur l'offre de soins infirmiers

Jean-Pierre Sueur doit interpellier ce matin, en séance publique, Roselyne Bachelot, sur le thème de la « *régulation de l'offre des soins infirmiers* » dans le département.

Le sénateur du Loiret s'interroge, en effet, sur le « *dispositif entré en vigueur le 18 avril dernier* », dont est exclu le Loiret, « *alors même que ce département souffre, dans certaines*

zones, d'un manque flagrant d'infirmiers ».

Il va demander à la ministre de la Santé « *quels sont les modes de calcul qui ont conduit à l'exclusion du Loiret de ce dispositif* », et quelles mesures elle compte prendre « *afin de remédier à cet état de choses qui porte préjudice aux habitants des cantons* » sous-dotés.